

Image not found or type unknown



SOMMAIRE : [Quoi de neuf](#) / [Actus régionales](#) / [Appel à projet](#) / [Veille législative](#) / [Actus sociales](#) / [Agenda](#)

Flash n°16 du 09 mai
2023

QUOI DE NEUF

Intimagir - Les rendez-vous partenaires

Publié le 09 Mai 2023

Le centre ressource régional sur la vie affective, sexuelle, parentale et lutte contre les violences INTIMAGIR Hauts-de-France vous propose une nouvelle action :

« LES RENDEZ-VOUS PARTENAIRES » INTIMAGIR Hauts-de-France

En direction des professionnels du social, médico-social, de la santé (salariés, libéraux...)

INTIMAGIR Hauts-de-France invite les professionnels intéressés à un temps de co-construction dédié au nouveau centre ressource « vie intime, affective, sexuelle, parentale des personnes en situation de handicap et prévention des violences ».

Nous vous attendons nombreux pour échanger et partager autour des besoins, attentes et actions à venir.

30 MAI 2023 14h-16h30

2 H 30 en visio-conférence

Inscriptions en ligne via [ce formulaire](#)

Un lien visio ZOOM vous sera envoyé pour participer à cette rencontre

Appel à initiative ; Semaine INTIMAGIR Hauts de France:

Publié le 12 Avril 2023

APPEL A INITIATIVE

INTIMAGIR Hauts de France propose une semaine dédiée à la vie intime, affective, sexuelle, parentale et lutte contre les violences pour les personnes en situation de handicap.

Vous souhaitez proposer une animation gratuite sur le sujet ?

Remplissez le questionnaire en scannant le QR code sur le flyer.

Contact : SEMAINE.INTIMAGIRHDF@GMAIL.COM

ACTUS REGIONALES

Les Papillons Blancs de Lille - Mai à vélo

Publié le 09 Mai 2023

A l'occasion du mois "Mai à vélo", les Papillons Blancs de Lille proposent deux actions :

Ateliers de réparations avec Roule ma poule : Les 11, 16 et 25 mai

Le programme de chaque journée :

De 9h à 11h30 : réparation de vélos

De 11h30 à 14h30 : ateliers d'apprentissage à la réparation

De 15h à 18h : réparation de vélos ou atelier d'autoréparation

Ces ateliers de réparation et d'apprentissage sont ouverts à tous gratuitement sur inscription à contact@papillonsblancs-lille.org et au 03 20 43 95 60

Un concours-photo

Du 3 au 29 mai 2023, l'association Les Papillons Blancs de Lille organise un concours-photo "En selle dans la MEL!" Ce concours a pour but de valoriser la participation des membres de l'équipe Les Papillons Blancs de Lille-Roubaix-Tourcoing au challenge Mai à vélo, fédérer autour de l'événement et promouvoir les déplacements à vélo.

Personnes accompagnées, familles, adhérents, professionnels, bénévoles et toute personne intéressée : ce concours-photo est ouvert à tous les membres de l'équipe.

Pour participer au concours-photo :

rejoignez notre équipe et pédalez ! Votre participation ne sera prise en compte que si vous avez enregistré au moins 30 kilomètres au 31 mai 2023. envoyez une photo à communication@papillonsblancs-lille.org du 3 au 29 mai 2023 (en indiquant vos prénom, nom et identifiant geovelo). Cette photo devra avoir été prise sur le territoire de la Métropole européenne de Lille et montrer au moins un vélo. Il n'est pas nécessaire pour le participant d'être visible sur la photo.

Faites preuve de créativité !

Les photos seront partagées sur la [page Facebook Les Papillons Blancs de Lille](#) le 30 mai 2023. La photo qui comptabilisera le plus de likes au 5 juin 2023 sera la photo gagnante. Le gagnant remportera un vélo adulte (en photo).

[Règlement du concours](#)

Crehpsy Hauts-de-France - L'auto-questionnaire "Ma santé physique"

Publié le 09 Mai 2023

Le Crehpsy Hauts-de-France vous présente son nouvel outil : L'auto-questionnaire "Ma santé physique".

Cet auto-questionnaire s'inscrit dans une démarche de prévention, sensibilisant la personne concernée mais aussi son entourage à l'importance de prendre soin de son état de santé physique, en parallèle de son état de santé psychique.

Il peut être un outil de médiation, d'échanges et de collaboration entre la personne concernée, son entourage et les professionnels soignants, afin de mieux prendre en soin sur le plan physique.

Les personnes vivant avec des troubles psychiques sévères ont, par rapport à la population générale, une espérance de vie écourtée de 10 à 20 années et un taux de mortalité 3 à 5 fois supérieur selon l'OMS (2015).

A partir de ce constat, un groupe de recherche "ma santé physique" s'est constitué au Crehpsy pour mieux comprendre la perception des usagers de la psychiatrie de leur propre santé somatique. Celui-ci a ainsi permis l'élaboration d'un questionnaire d'auto-évaluation.

[Obtenir l'auto-questionnaire](#)

Ouvrage - En roue Libre de Jean-Baptiste Gave

Publié le 09 Mai 2023

« En roue Libre », un ouvrage témoignage de Jean-Baptiste Gave, entre autres intervenant pair du réseau EPoP :

« Alors que je suis en bas-âge, on me diagnostique une myopathie de Duchenne. Si je ne comprends pas encore ce que cela signifie, mes parents, après quelques tâtonnements finissent par être renseignés. Atrophie progressive des muscles, espérance d'âge, environ 18 ans. Tout leur monde s'écroule. Pourtant, on décide de vivre. Et on m'élève comme mes deux aînés. On s'adapte mais on vit normalement. On repousse la fatalité, on n'y pense pas. Je ne m'interdirais rien. Jusqu'à me lancer un

défi fou : faire un tour de France en fauteuil ! Entre autres !

C'est un témoignage plein d'espoir que je vous livre ici, aujourd'hui, à l'âge de 34 ans. Un hymne à la vie. Sans barrières. En roue libre. »

Un livre vif, sensible, drôle...

Un livre d'utilité publique à mettre entre toutes les mains.

[Pour en savoir plus](#)

APPEL À PROJET

Démocratie en santé

Publié le 04 Avril 2023

L'ARS Hauts-de-France a convenu d'organiser en 2023, en concordance avec la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) pour la septième année consécutive, un appel à initiatives.

Objectif : soutenir toute action permettant l'expression des attentes et des besoins en santé d'une population, en particulier des usagers sur un territoire de projet.

Il s'agira de développer sur un territoire de projet (projet territorial) ou plusieurs territoires (projet régional ou supra territorial) des Hauts-de-France, toute action permettant l'expression des attentes et besoins en santé d'une population, en particulier des usagers. Un territoire de projet se définit en fonction du projet qui s'y inscrit, c'est un territoire d'initiatives d'acteurs de santé. Il peut donc s'agir d'un territoire géographique : un quartier, une commune, une intercommunalité, ... ou d'un territoire d'une communauté comme l'ensemble des résidents d'un établissement médico-social, des usagers ciblés par un dispositif de coordination de soins, des habitants d'un territoire où se décline un contrat local de santé (CLS), des patients d'un service hospitalier, des élèves d'un établissement scolaire, des aidants et proches accompagnés par une structure,

Afin de mettre à la disposition des usagers les moyens de débattre, d'exprimer leur avis et de peser dans les décisions qui les concernent avec les autres acteurs de santé, les moyens sont divers et la structure du processus démocratique reste libre (écrite, orale, numérique, ...) dans la mesure où ils garantissent la participation et la compréhension de tous. L'innovation et l'accessibilité (logique de conception universelle) seront à privilégier (à titre d'exemple : traduction en langue étrangère, plateforme participative, formations, ...).

Une attention particulière sera portée sur les projets concernant les populations les moins autonomes et/ou les plus démunies, la typologie de ces dernières étant notamment définie dans le Programme

Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins (PRAPS).

La candidature, sous la forme d'une lettre d'intention (cf. modèle en annexe) est à envoyer à :

ars-hdf-democratiesanitaire@ars.sante.fr en précisant en objet « AAI DS 2023 + nom de la structure »

[Pour en savoir plus](#)

Expérimentation « Territoires zéro non recours »

Publié le 09 Mai 2023

Dans le cadre de la politique d'accès aux droits portée par Jean-Christophe Combe, ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, l'appel à projets Territoires zéro non recours est lancé ce vendredi 31 mars. Prévues dans la loi 3DS de février 2022, l'expérimentation sera suivie par le Comité de coordination pour l'accès aux droits installé par le ministre le 30 janvier dernier, aux côtés et en complément du chantier de la solidarité à la source.

Conséquence de la complexité du système de prestation sociales ou d'un manque d'information, le non recours est un phénomène massif avec des conséquences sociales importantes. Aujourd'hui 34 % des personnes qui ont droit au RSA ne le demandent pas, ce qui peut faire basculer les ménages concernés dans la pauvreté ou les empêcher d'en sortir.

La démarche Territoires zéro non recours a été imaginée en s'inspirant de trois territoires pionniers : Vénissieux, Bastia et le 10^{ème} arrondissement de Paris qui ont initié ces dernières années des projets pilotes de repérage, d'aller vers et d'accompagnement des personnes.

Dans le cadre de l'appel à projets, une dizaine de territoires seront retenus pour lancer leurs initiatives de lutte contre le non recours aux droits sociaux et mobiliseront une pluralité d'acteurs (collectivités, associations, caisses de sécurité sociale, bailleurs sociaux...). L'objectif de l'ensemble des projets sera de développer des démarches ciblées pour informer et accompagner les personnes sur leurs droits : accès aux RSA, Prime d'activité, mais aussi chèque énergie, APL ainsi que l'accès aux services publics.

Un comité scientifique, animé par Nicolas Duvoux, président du conseil scientifique du Conseil national de la lutte contre l'exclusion (CNLE), suivra les résultats de cette expérimentation tout au long de son déroulement.

Doté d'un budget de deux millions d'euros par an, l'expérimentation durera pendant trois ans.

Les candidatures sont ouvertes du 31 mars au 26 mai et la liste des territoires sélectionnés sera présentée au début de l'été.

[Pour en savoir plus](#)

Accompagner les mères et les pères en situation de vulnérabilité

Publié le 09 Mai 2023

La Caisse nationale des Allocations familiales lance un appel à projets de recherche ayant pour objet : Accompagner les mères et les pères en situation de vulnérabilité. Politiques publiques, interventions sociales et pratiques parentales.

Cet appel à projets vise à proposer à la fois une analyse des politiques publiques d'accompagnement des mères et des pères en situation de vulnérabilité dans leur diversité et de la manière dont elles sont mises en œuvre concrètement, ainsi qu'un examen fin des pratiques quotidiennes des familles qui sont accompagnées (ou pourraient l'être). Trois axes thématiques sont identifiés pour cet appel, chacune des propositions pouvant s'inscrire dans un ou plusieurs des axes proposés.

La catégorisation des parents en situation de vulnérabilité dans les politiques publiques

Accompagner les parents en situation de vulnérabilité et être accompagnés/saisir les pratiques quotidiennes des familles en situation de vulnérabilité

Le présent appel à projets a été envoyé pour publication au Journal Officiel de l'Union Européenne et au BOAMP le 5 avril 2023. Les annonces officielles sont consultables à partir des liens suivants :

- [BOAMP](#) : Avis n°23-45993 publié le 7 avril 2023

- [JOUE](#) : Avis n°2023/S 070-206434 publié le 7 avril 2023

[Pour en savoir plus](#)

Recherche fondamentale, clinique et épidémiologique sur l'autisme et le neuro-développement typique de l'enfant

Publié le 09 Mai 2023

Les connaissances sur le développement cognitif et affectif de l'être humain et, en particulier, de l'enfant, sont encore trop parcellaires pour permettre une compréhension des trajectoires atypiques comme dans l'autisme.

Depuis une vingtaine d'années, la Fondation de France soutient la recherche dans ce domaine en finançant des projets innovants, collaboratifs et pluridisciplinaires. En encourageant des collaborations entre cliniciens et chercheurs, son objectif est de favoriser le partage de méthodes de recherche rigoureuses, et ainsi contribuer à faire avancer la recherche sur le développement normal et pathologique et sur les mécanismes d'apprentissage de l'enfant, de la vie fœtale à la fin de l'adolescence.

Objectifs

En 2023, la Fondation de France décide de réaffirmer son soutien à ce champ de recherche, en

considérant des projets d'envergure, innovants et collaboratifs, qui contribueront au progrès des connaissances sur :

les bases cérébrales du développement cognitif et affectif typique (de la vie fœtale à la fin de l'adolescence) ; les mécanismes d'apprentissage de l'enfant au sens large, en particulier en milieu scolaire ; l'autisme.

Quels projets de recherche ?

La Fondation de France apporte son soutien aux projets multidisciplinaires proposant des approches originales et innovantes permettant de faire progresser la compréhension du développement cognitif typique de l'enfant et de l'autisme :

mécanismes du neuro-développement typique et de l'autisme ; modélisations du développement cognitif et des apprentissages, en particulier en milieu scolaire ; identification de biomarqueurs utiles au diagnostic précoce, à l'évaluation de l'efficacité des interventions et des stratégies de prévention dans l'autisme ; stratégies éducatives, thérapeutiques et/ou interventionnelles innovantes dans l'autisme.

Les projets sur l'autisme doivent se référer aux classifications internationales en vigueur et, si nécessaire, à l'utilisation des référentiels recommandés par la Haute autorité de santé.

[Pour en savoir plus](#)

VEILLE LEGISLATIVE

Veille au 09 mai 2023

Publié le 09 Mai 2023

Accords de travail

Arrêté du 15 mars 2023 relatif à l'agrément de certains accords de travail applicables dans les établissements et services du secteur social et médico-social privé à but non lucratif

[JORF n°0087 du 13 avril 2023](#)

Financement

Arrêté du 11 avril 2023 relatif au versement des subventions de l'Etat aux maisons départementales des personnes handicapées au titre de l'année 2023

[JORF n°0092 du 19 avril 2023](#)

Décision n° 2023-03 du 30 mars 2023 fixant pour 2023 le montant des contributions versées par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie aux budgets des agences régionales de santé en application de l'arrêté du 28 février 2023 fixant pour l'année 2023 le montant des crédits attribués aux agences régionales de santé au titre du fonds d'intervention régional et le montant des transferts prévus à l'article L. 174-1-2 du code de la sécurité sociale

[JORF n°0086 du 12 avril 2023](#)

Arrêté du 31 mars 2023 fixant pour l'année 2022 les dotations régionales mentionnées à l'article L. 174-

1 du code de la sécurité sociale, les dotations régionales de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation, les dotations urgences, les dotations provisionnelles prévues par le décret du 29 septembre 2021 ainsi que le montant des transferts prévus à l'article L. 174-1-2 du même code

[JORF n°0084 du 8 avril 2023](#)

Arrêté du 27 mars 2023 pris en application de l'article L. 314-4 du code de l'action sociale et des familles fixant les dotations régionales limitatives relatives aux frais de fonctionnement des centres d'hébergement et de réinsertion sociale

[JORF n°0083 du 7 avril 2023](#)

Arrêté du 28 mars 2023 fixant pour 2023 le niveau de la contribution du programme 304 « Inclusion sociale et protection des personnes » au fonds d'intervention régional

[JORF n°0081 du 5 avril 2023](#)

Délibération n° 2023-03-05 du 14 mars 2023 portant sur la décision relative au financement d'actions menées par la Fédération française handisport à destination des personnes en situation de handicap

[Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité n° 2023/7 du 17 avril 2023](#)

Délibération n° 2023-03-06 du 14 mars 2023 portant sur la décision relative au financement d'actions menées par Pôle emploi à destination des personnes en situation de handicap

[Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité n° 2023/7 du 17 avril 2023](#)

GEM

Décision n° 2023-03 du 30 mars 2023 fixant pour 2023 le montant des contributions versées par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie aux budgets des agences régionales de santé en application de l'arrêté du 28 février 2023 fixant pour l'année 2023 le montant des crédits attribués aux agences régionales de santé au titre du fonds d'intervention régional et le montant des transferts prévus à l'article L. 174-1-2 du code de la sécurité sociale

[JORF n°0086 du 12 avril 2023](#)

Médico-social

Arrêté du 18 avril 2023 modifiant l'arrêté du 10 avril 2019 relatif à la généralisation du tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social

[JORF n°0092 du 19 avril 2023](#)

Numérique

Délibération n° 2023-03-04 du 14 mars 2023 portant approbation du projet de subventionnement du projet « Programme expérimental 360° d'appui conseil en accessibilité numérique pour favoriser

l'emploi des personnes en situation de handicap dans la fonction publique » porté par le CENTHIC

[Bulletin officiel Santé](#) - Protection sociale - Solidarité n° 2023/7 du 17 avril 2023

Psychiatrie

INSTRUCTION N° DGOS/R4/2023/37 du 30 mars 2023 relative au soutien de la structuration de l'animation territoriale de la recherche en psychiatrie et santé mentale

[Bulletin officiel Santé](#) - Protection sociale - Solidarité n° 2023/7 du 17 avril 2023

INSTRUCTION N° DGOS/R4/2023/50 du 19 avril 2023 relative à la mise en œuvre du fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie pour l'année 2023

[Bulletin officiel Santé](#) - Protection sociale - Solidarité n° 2023/8 du 28 avril 2023

Sécurité sociale

LOI n° 2023-270 du 14 avril 2023 de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023 (1)

[JORF n°0089 du 15 avril 2023](#)

ACTUS SOCIALES

Conférence nationale du handicap

Publié le 09 Mai 2023

La Conférence nationale du handicap (CNH) du 26 avril a été l'occasion d'annoncer une série de mesures en matière d'emploi, d'école, d'accessibilité universelle et d'offre médico-sociale.

Durant cette journée, une charte d'engagement « pour une société pleinement accessible » a été signée par plusieurs ministres et représentants d'associations d'élus. À travers ce texte, les signataires s'engagent à « mobiliser ensemble les moyens humains, techniques et financiers » nécessaires pour déployer ces mesures « dans le respect des compétences de l'État et des collectivités ».

[Dossier de presse](#)

Source : Gouvernement, 26 avril 2023

Drees - Le handicap en chiffres - Édition 2023

Publié le 09 Mai 2023

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) publie un nouvel ouvrage : [Le handicap en chiffres](#), qui réalise une synthèse de l'information statistique disponible, à partir de travaux et d'études déjà publiés.

Son objectif est d'éclairer et de rassembler en un même ouvrage les réponses à des questions telles que

le nombre de personnes handicapées en France, le nombre d'enfants et d'adultes handicapés accompagnés en établissement, le nombre d'enfants handicapés scolarisés, les emplois occupés par les personnes handicapées le profil des personnes bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).

La DREES met également en ligne une traduction en facile à lire et à comprendre (FALC) d'une de ses études, qui porte sur [Les adultes handicapés accueillis dans les établissements et services médico-sociaux](#).

Source : DREES, avril 2023

Des disparités de limitations motrices ou organiques importantes entre les départements

Publié le 09 Mai 2023

Dans la dernière édition des Questions d'économie de la santé, l'Irdes livre une première comparaison départementale des limitations motrices et organiques via son projet de recherche Fish-Rish (Faisabilité d'identification des personnes en situation de handicap) grâce aux données issues du système national des données de santé (SNDS). Celle-ci confirme l'existence de fortes disparités infrarégionales.

[Questions d'économie de la santé n°276, mars 2023](#)

Source : IRDES, avril 2023

IGAS - Qualité de l'accueil et prévention de la maltraitance dans les crèches

Publié le 09 Mai 2023

Missionnée par la ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées, l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) a remis son rapport relatif à la qualité des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE). Il alerte sur les nombreuses difficultés, particulièrement la pénurie de professionnels, auxquelles est confronté le secteur de la petite enfance. Pour y pallier, l'inspection a identifié sept axes stratégiques d'amélioration afin d'accompagner la montée en qualité de ce champ.

[Rapport](#)

Source : IGAS, avril 2023

Petite enfance et handicap

Publié le 09 Mai 2023

L'association Vivre et devenir a mené en partenariat avec la région Île de France une étude sur les besoins des familles ayant un enfant de 0 à 6 ans en situation de handicap.

L'objectif de cette enquête était de répondre aux différentes interrogations telles que :

Quels sont les besoins et les attentes prioritaires des familles ? Quels sont les éléments qui vont faciliter les parcours ou, au contraire, les complexifier ? Qu'est-ce qui peut les fluidifier et les rendre plus inclusifs ? Quelles sont les démarches, acteurs et dispositifs « inspirants » ? Quelles solutions – qui s'expérimentent aujourd'hui – se dessinent pour demain ?

[Rapport](#)

[Synthèse](#)

Un webinaire a été organisé le 28 avril sur les enseignements de cette étude avec l'auteur, Johann Tesson et Suzanne Malissard, directrice adjointe de son pôle autisme parisien.

Le replay est disponible sur la [chaîne youtube](#) de l'association

Source : Vivre et devenir, Juin 2022

ONPE - État des lieux de la mise en place des observatoires départementaux de la protection de l'enfance en France en 2022

Publié le 09 Mai 2023

L'observatoire national de protection de l'enfance (ONPE) anime le réseau des observatoires départementaux de protection de l'enfance (ODPE) et a mis en place, depuis 2009, une enquête nationale auprès des conseils départementaux français. Cet état des lieux visait initialement à suivre la mise en place des ODPE. Depuis 2013, cette enquête est réalisée tous les deux ans et permet de donner à voir l'activité des observatoires départementaux, les sujets investis, leurs apports, mais aussi parfois les difficultés qu'ils rencontrent. Les premiers résultats de cette enquête ont été discutés lors du séminaire annuel des observatoires départementaux de protection de l'enfance organisé par l'ONPE le 15 décembre 2022 avant d'être restitués dans [cette note](#), qui fait aussi l'objet d'une [fiche synthétique](#).

Source : ONPE, 18 avril 2023

La DPJJ publie un cahier des charges pour la création de nouveaux établissements

Publié le 09 Mai 2023

La direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ) a publié une trame nationale pour la création de nouveaux internats socio-éducatifs médicalisés pour adolescents en situation complexe.

Elle a pour objectif de donner un cadre commun pour la rédaction des futurs appels à projet qui concerneront tant le secteur public qu'associatif.

[Cahier des charges](#)

[Note de diffusion](#)

Source : CNAPE, 24 avril 2023

Promouvoir la bientraitance : kit de formation en ligne

Publié le 09 Mai 2023

Afin de répondre aux différentes questions des travailleurs sociaux en formation concernant la maltraitance, le ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées propose un kit gratuit d'e-learning interactif (formation en ligne).

Il est composé d'un module de base qui compte vingt-neuf leçons incluant des témoignages et des quiz et d'un module d'approfondissement qui comporte des exercices, des mises en situation et un guide d'auto-évaluation de la promotion de la bientraitance.

[Accéder au module de base](#)[Accéder au module d'approfondissement](#)
[Pour en savoir plus](#)

Formulaire de restitution des consultations maltraitance

Publié le 09 Mai 2023

Le ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées invite Institutions, associations et collectivités impliquées dans la lutte contre les maltraitances à présenter un bilan des échanges organisés dans le cadre des états généraux dédiés, et ce avant le 1er juin.

Ces acteurs sont invités à organiser des débats autoportés pour préparer la stratégie nationale de lutte contre les maltraitances envers les majeurs en situation de vulnérabilité.

Pour ce faire, un [formulaire](#) de restitution des débats auto-portés en ligne est disponible

Consultation citoyenne : troubles du neurodéveloppement

Publié le 09 Mai 2023

Depuis le jeudi 27 avril 2023, les mesures de la future stratégie issus des travaux de concertation avec les parties prenantes sont accessibles sur la plateforme numérique consultation-tnd.handicap.gouv.fr. Du 26 avril au 24 mai, toutes les personnes directement concernées, les familles, les aidants, les professionnels et chaque citoyen sont invités à se positionner sur l'utilité des actions, à les commenter et à faire de nouvelles propositions.

A l'issue du comité interministériel du handicap du 6 octobre 2022, Elisabeth Borne avait annoncé que le gouvernement entendait poursuivre la politique menée depuis 2018 en faveur des personnes présentant un trouble du neuro-développement, Autisme, DYS, TDAH et TDI ainsi que de leurs familles.

Une concertation a réuni treize groupes de travail composés des membres du Conseil national autisme et troubles du neurodéveloppement, des représentants des ministères les plus concernés, des experts et les agences régionales de santé. En parallèle, le Groupement national des centres ressources autisme (GNCRA) a mobilisé le réseau des 27 CRA afin de formuler des propositions d'actions. Les résultats de la quatrième enquête sur l'impact de la stratégie, conduite par Ipsos, ont été versés à la réflexion et enfin, des échanges avec des représentants des collectivités locales ont permis d'aborder la mise en œuvre future de la stratégie au plus près des besoins des personnes.

Les mesures issues de ces travaux s'articulent autour de six engagements majeurs :

Amplifier la dynamique de recherche sur les TND et diffuser les connaissances auprès des acteurs de terrain. Garantir une solution d'accompagnement à chaque personne, des interventions de qualité tout au long de la vie et intensifier la formation des professionnels. Avancer l'âge du repérage précoce et des diagnostics, et intensifier les interventions précoces. Adapter la scolarité aux particularités des élèves de la maternelle à l'enseignement supérieur. Accompagner les adolescents et les adultes dans les phases majeures de leur vie, notamment pour les plus en difficulté. Faciliter la vie des personnes, des familles et faire connaître les troubles du neuro-développement dans la société.

Ces 121 mesures se composent de : 103 mesures spécifiques aux troubles du neuro-développement : Autisme, Dys, Tdah, Tdi ; 18 mesures relevant de la politique générale du handicap annoncées lors de la Conférence nationale du handicap et qui concernent de façon majeure les publics concernés par la prochaine stratégie.

Les mesures présentées sur cette plateforme de consultation citoyenne résultent des travaux de la concertation mais n'ont pas encore été soumis à tous les arbitrages. Il ne s'agit donc pas de la stratégie finale mais d'une préfiguration de cette nouvelle politique publique.

La délégation interministérielle s'engage à rendre compte des apports concrets permis par cette consultation publique dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie. La synthèse des contributions sera publiée sur la plateforme le 12 juin. La stratégie sera complétée par les résultats de la consultation citoyenne et finalisée en juin prochain.

[Consultation-tnd.handicap.gouv.fr](https://consultation-tnd.handicap.gouv.fr)

Contact presse :

Délégation interministérielle à la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neurodéveloppement

autisme-tnd@pm.gouv.fr

Tél : 0630842512

AGENDA

La grande expérience

Le 12 mai 2023

Echelle : En région

L'association nationale pour la prise en compte du handicap dans les politiques publiques et privées organise le 12 mai à Lille « La grande expérience ».

Un événement régional visant à valoriser les solutions concrètes et duplicables pour favoriser la participation et la représentativité des personnes en situation de handicap dans toutes les sphères de la société.

[Pour plus d'infos](#)

Dernier état des lieux des CLSM

Le 15 mai 2023

Echelle : National

Le 15 mai, de 14h à 15h30, le Centre national de ressources et d'appui aux CLSM organisera un webinaire de présentation des résultats de l'enquête, afin que tous les acteurs des territoires puissent s'en saisir – professionnels de la santé, usagers, aidants, élus et collectivités, mais aussi acteurs du logement, de la police, de la justice, de l'action sociale, de la solidarité et de l'éducation, etc.

Il visera, en somme, à rendre le démarche CLSM tangible pour toutes celles et ceux qui, d'une manière ou d'une autre, agissent sur les déterminants de la santé mentale, qui sont certes individuels, mais aussi économiques et sociaux – ils concernent la société tout entière.

[Inscription](#)

Enfants en situation de handicap et relevant de la protection de l'enfance

Le 19 mai 2023

Echelle : National

Le CREAI Pays de la Loire et l'URIOPSS Pays de la Loire organisent le 19 mai une rencontre régionale sur une journée entière pour travailler en coopération sur le parcours de ces jeunes !

Format disponible en présentiel ou distanciel

[Programme](#)

[Inscription](#)

Cudep 2023 : Handicaps et autonomies - XIX^e colloque national de démographie

Le 06 juin 2023

Echelle : National

La Conférence universitaire de démographie et d'étude des populations (CUDEP) organise régulièrement le colloque national de démographie. Il traite d'une question ou d'une thématique démographique spécifique.

Le XIX^e colloque se déroulera à l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) à Rennes, du 6 au 9 juin 2023, et aura pour thème :

« Handicaps et autonomies » ([affiche](#)).

Le colloque réunit des démographes et des chercheurs d'autres disciplines dont les travaux traitent de l'accompagnement et de la participation sociale des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie.

[Pour en savoir plus](#)

OFFRES D'EMPLOI

Chaque semaine, vous pouvez consulter les offres d'emploi en cliquant sur le lien présent dans le mail du Flash Infos.

Chaque semaine, l'intégralité des offres d'emploi est disponible sur [l'Espace Flash en cours](#), en cliquant sur « les dernières offres » (avec vos identifiants).

Tarifs Offres d'emploi :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : Première parution 120 €, parution supplémentaire 15 €

Tarifs Abonnement annuel au Flash Info :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : 145 €

Particulier : 59 €

Les adresses et informations recueillies font l'objet d'un archivage informatique pour une utilisation exclusive par le CREAI Hauts-de-France et ne sont pas cédées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978). Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter le CREAI à l'adresse ci-dessous.

Flash Hebdomadaire édité et imprimé par le CREAI / 54 Bd Montebello / BP 92009 / 59011 Lille Cedex

Tél : 03.20.17.03.03. / Fax : 03.20.17.03.17. / ISSN 0753-6906

Responsable de la publication : Frédéric Ghyselen

Sélection des informations : [Laurence Allaëys](#)

Offres d'emploi : Marie Declercq

Adresse du site : <http://www.creaihd.fr/>

CREAI du Hauts-de-France

Siège social : 54, Bd Montebello - BP 92009 - 59011 Lille Cedex

Tél. 03 20 17 03 03 - Fax. 03 20 17 03 17
